

Rapport d'activité 2017

Agir pour
l'avenir...



04 > COORACE en bref

04 _ La Fédération COORACE en bref

05 _ Quelques chiffres clés

06 > L'organisation

06 _ La Fédération en régions

07 _ Le Conseil d'administration

08 _ Vos interlocuteurs/trices à la fédération

09 _ Les orientations stratégiques 2017-2022

10 > Agir avec les personnes

12 _ La sécurisation des parcours vers l'emploi, un enjeu majeur !

14 _ Mieux former les personnes les moins qualifiées

16 _ Accès à l'emploi et pratiques du numérique inclusives

18 > Agir dans les territoires

19 _ Une offre large au service de la professionnalisation des adhérent-e-s

22 _ Accompagner les adhérent-e-s dans leur mission d'entrepreneurs/euses des territoires solidaires

24 > Agir dans la société

25 _ Pour une société plus inclusive

27 _ Pour une société plus juste

28 _ L'ESS, moteur pour une société qui innove



Jean BURNELEAU, Président COORACE

COORACE revendique encore et toujours le droit et le devoir de créer, pour l'avenir, des chemins pour reconquérir emploi et dignité.

En 2017, l'ensemble du réseau a agi pour l'avenir.

Agir pour l'avenir, c'est d'abord outiller nos entreprises adhérentes afin qu'elles puissent faire face aux nombreux défis qu'elles rencontrent pour mener les personnes vers l'emploi durable. COORACE développe ses services juridiques et formation, nous savons qu'ils sont vitaux pour nos adhérents qui agissent dans un monde de plus en plus complexe et qui demandent à pouvoir évoluer et acquérir en permanence de nouvelles connaissances.

Agir pour l'avenir, les entreprises COORACE s'y sont employées sans relâche. Elles ont mobilisé leurs énergies et compétences pour accompagner, former, inclure dans le monde du travail celles et ceux qui ont placé leur confiance en s'adressant à l'une des cinq cent cinquante associations que nous fédérons.

Agir pour l'avenir, c'est le message qu'a porté la fédération auprès des pouvoirs publics. Elle a fait savoir ses mécontentements, ses oppositions et parfois sa colère face à des mesures ou décisions qui pénalisaient les plus défavorisés.

Nous avons apporté notre connaissance faite de notre ancrage territorial, nous avons montré les solutions et réussites de nos adhérents. Nous avons, pour l'avenir, fait part de projets sécurisant les parcours de celles et ceux qui reprennent le chemin de l'emploi. Nous avons souvent été entendus et espérons écoutés.

Ce travail, pour l'avenir, nous le menons avec d'autres réseaux, avec tous les élus de la République et les représentants économiques car faire COORACE c'est aussi faire société. COORACE résulte d'une construction citoyenne et militante, COORACE est tout à la fois un mouvement militant et créateur. COORACE apporte son expertise, génère de nouvelles activités porteuses d'emplois et respectueuses de l'écologie au sein de l'ESS. Nous travaillons pour cela au sein d'un atelier permanent de l'innovation, où chaque membre de notre réseau est partie prenante.

COORACE revendique encore et toujours le droit et le devoir de créer, pour l'avenir, des chemins pour reconquérir emploi et dignité.



La fédération **COORACE** en bref

542

entreprises adhérentes (au 31 décembre 2017)

284

associations intermédiaires (AI)

108

ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

50

entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et entreprises de travail temporaire de l'économie sociale et solidaire (ETT ESS)

20

Proxim'Services et autres organismes de services à la personne (OSP)

28

entreprises d'insertion (EI)

24

autres structures (organismes de formation et autres structures de l'ESS)

28

entreprises d'insertion (EI)

Une soixantaine d'entreprises adhérentes regroupées au sein de 25 groupes économiques solidaires (GES) dont le chiffre d'affaires moyen est de 2,3M€.

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble 542 entreprises militantes réparties sur l'ensemble du territoire.

Une vision de société

Les entreprises adhérentes COORACE fondent leur action sur une même vision, celle d'une société solidaire et inclusive, reconnaissant la valeur et la richesse de chacun-e en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux.

Un projet commun

Les entreprises adhérentes COORACE mobilisent l'emploi comme principal levier d'action. Cependant, face à la montée du chômage de masse et au décrochage de certains territoires, elles n'ont cessé d'élargir le périmètre de leurs actions pour contribuer de plus en plus pleinement aux dynamiques de développement solidaire des territoires.

Elles partagent aujourd'hui comme projet commun de participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et toutes et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.

69 493

personnes salariées par an, dont 65 695 personnes précarisées sur le marché du travail (chiffres 2016)

330 M€

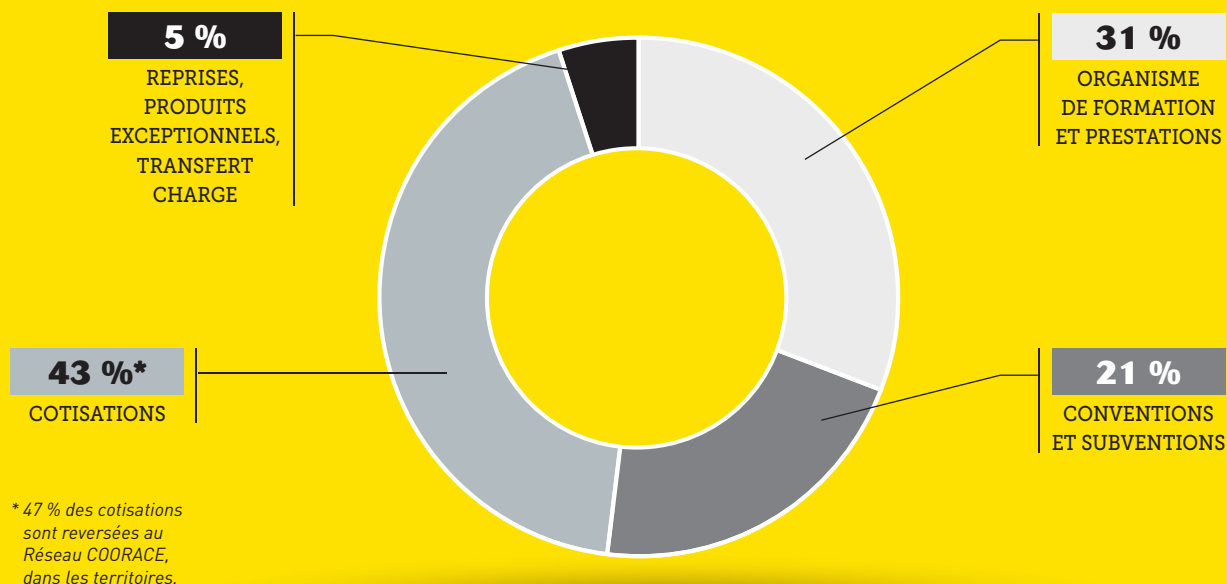
de chiffre d'affaires HT cumulé (chiffre 2016)

Une vingtaine de porteurs-euses de projets accompagné-e-s chaque année dans leurs projets de création ou de diversification d'activités dans des secteurs aussi variés que le maraîchage biologique ou le bâtiment.

Une dizaine de projets de structuration de pôles territoriaux de coopération économique impliquant des adhérent-e-s COORACE.

Ressources financières de la fédération

(au 31 décembre 2017)



Chiffre d'affaires HT cumulé

	2012	2013	2014	2015	2016
INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	280 M€	287 M€	283 M€	286 M€	293 M€
RÉSEAU PROXIM'SERVICES	56 M€	42 M€	38 M€	38 M€	37 M€
TOTAL	336 M€	329 M€	321 M€	322 M€	330 M€

Part des financements publics dans les ressources des entreprises du réseau

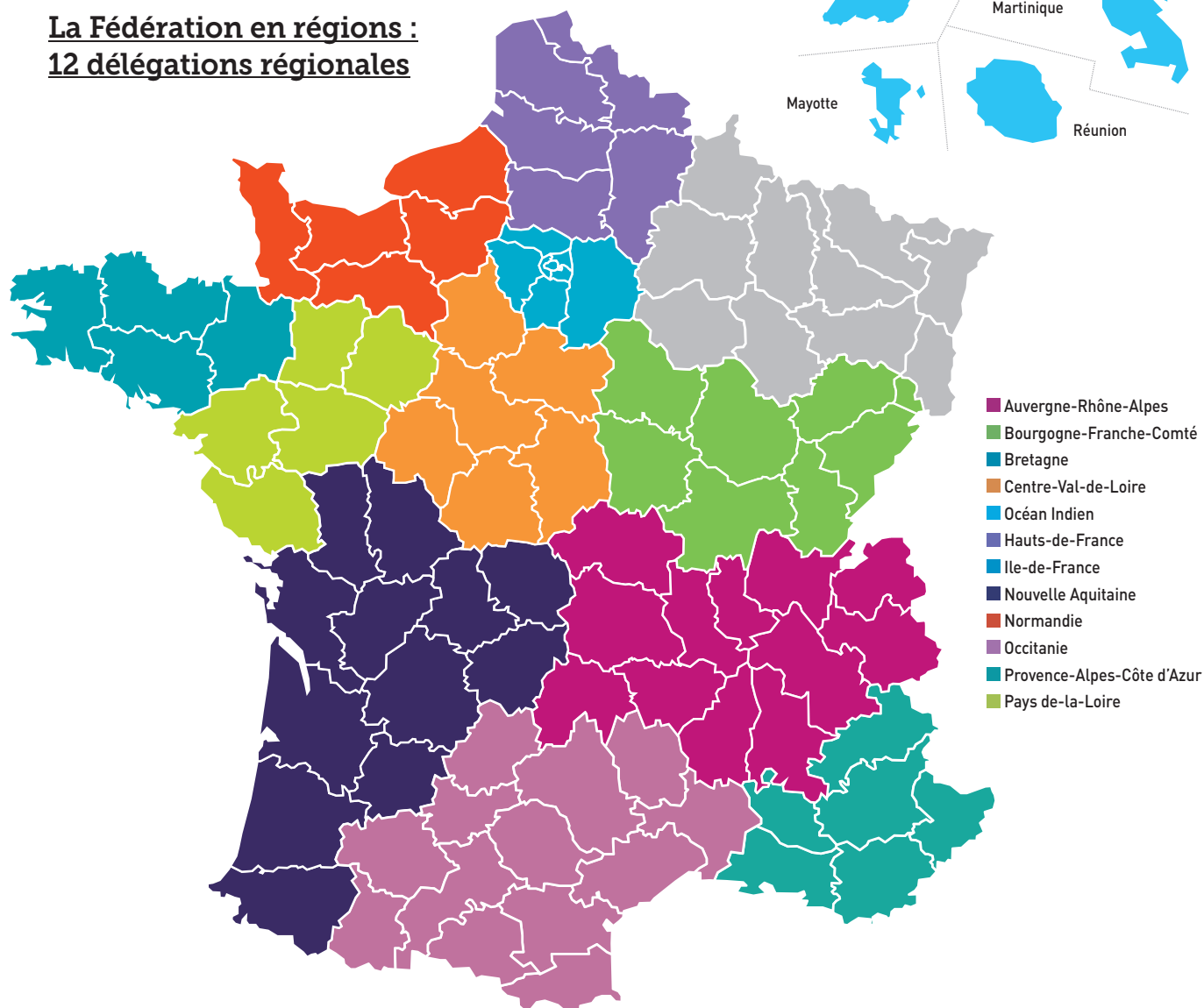
	AI	ETTI	ACI	EI
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	89,1 %	91,3 %	34,3 %	83,2 %
FINANCEMENTS PUBLICS	10,9 %	8,7 %	65,7 %	17,8 %

Effectifs salariés

	2016
SALARIÉ-E-S EN PARCOURS D'INSERTION	65 695
PERMANENT-E-S DES SIAE	3 798
TOTAL INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	69 493
RÉSEAU PROXIM'SERVICES	2 267
TOTAL RÉSEAU	71 760

> L'organisation

La Fédération en régions : 12 délégations régionales



Vie de l'association - Les grandes décisions du Conseil d'Administration

Février

Poursuivre les travaux sur l'association Intermédiaire portée par COORACE - réalisation d'une enquête des pratiques.

Avril

Organisation d'une Journée Proxim'Services nationale.

31 mai

Assemblée Générale de la fédération

Juin

Élection du nouveau bureau COORACE et des référent-e-s politiques.
Axe prioritaire pour le lobbying : la sécurisation des parcours.

Septembre

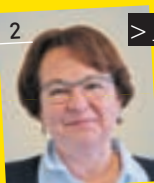
Nouer un partenariat national avec le CNIDFF (Centre National d'Information des Droits des Femmes et des Familles).

Novembre

Renforcer les liens avec les DOM-TOM en développant l'accompagnement et l'implication de la fédération.

> Conseil d'administration

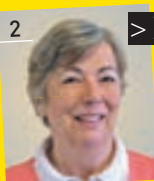
> Auvergne-Rhône-Alpes



- 1• Franck Guilley
- 2• Brigitte Métay
- 3• Laurent Pinet
- 4• Mickaël Durand

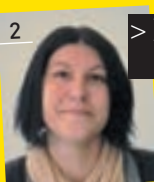


> Bretagne



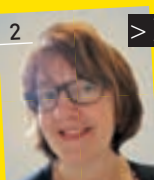
- 1• Alain Van Den Bulcke
- 2• Séverine Durand-Gasselino

> Bourgogne-Franche-Comté



- 1• Françoise Leroy
- 2• Céline Thibert

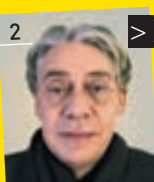
> Hauts-de-France



- 1• Franck Carlu
- 2• Nathalie Carlier
- 3• Catherine Gaveriaux



> Ile-de-France



- 1• Patrick Debouvry
- 2• Claude Sicart

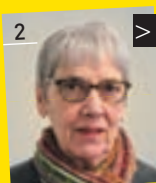
> Normandie



- 1• Latifa Belhouari
- 2• Arnaud Dalle
- 3• Jacqueline Saint-Yves
- 4• Christine Simond



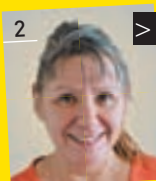
> Collège "personnes physiques"



> Nouvelle Aquitaine

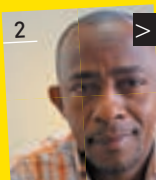
- 1• Jean-Pierre Russeil
- 2• Mireille Sénèque

> Occitanie



- 1• Christiane Bringel
- 2• Sylvia Ricci
- 3• Martine Froger

> Océan Indien



- 1• Johny Dijoux
- 2• Mohamed Nassor

> Pays de la Loire



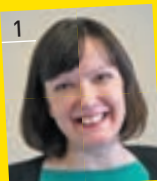
- 1• Jean Burneleau
- 2• Gilles Pichavant

> Provence-Alpes-Côte d'Azur



- 1• Patrick Boittin
- 2• Pierre Langlade

> Collège "salarié-e-s"



- 1• Marlène Trézéguet
- 2• Priscilla Rondeau
- 3• Laurent Bouvet

> Vos interlocuteurs/trices à la fédération

> Secrétaire Général

Éric Béasse

> Amélioration continue

COORDINATEUR QUALITÉ

Christophe Lemoine

> Vie Fédérale et Lobbying

CHARGÉE DE MISSION

VIE FÉDÉRALE ET LOBBYING

Marie Busson

> Service Administratif et Financier

RESPONSABLE DU SERVICE

Mériem Hamidani

COMPTABLE

Marie-Paule Sérourt

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
EN CHARGE DES ADHÉSIONS
ET COTISATIONS

Sabrina El Zouagha

AGENT D'ENTRETIEN

Filly Dembele

> Service Juridique

RESPONSABLE DU SERVICE

Marlène Trézéguet

JURISTES

Mohamed El Khannaji

Ondine Lépineux

> Innovations Sociales et Développement Économique

CHARGÉE DE MISSION PARTENARIATS
ET INNOVATIONS SOCIALES

Samia Oggad

CHARGÉ DE MISSION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

David Guillerm

CHARGÉ DE MISSION
INNOVATIONS SOCIALES

Sébastien Galtier

> Service formation

RESPONSABLE DU SERVICE

Sandrine Chacun

CONSEILLÈRES FORMATION

Ana Benavente

Élise Loes

CHARGÉE DE PROJET FORMATION

Sophie Beaufour

FORMATEURS

Philippe Vial

Sébastien Molla

> Service Communication

RESPONSABLE DU SERVICE

Emilie Ouchet

CHARGÉ DE COMMUNICATION
EN ALTERNANCE

Pierre Jouquan

> Le bureau

PRÉSIDENT

Jean Burneleau

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Laurent Pinet

TRÉSORIER

Patrick Debouvry

SECRÉTAIRE

Christine Simond

VICE-PRÉSIDENT
"MOUVEMENTS SOCIÉTAUX"

Claude Sicart

VICE-PRÉSIDENT "INNOVATIONS
ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE"

Pierre Langlade

MEMBRE

Brigitte Métay

INVITÉ PERMANENT

Christophe Chevalier

> Les orientations stratégiques 2017-2022



Dans la continuité de son projet 2012-2017, les entreprises adhérentes COORACE ont voté, lors du Congrès 2016, des orientations stratégiques 2017-2022 qui prennent en compte l'accélération des mutations sociales en termes de travail, de numérique, d'environnement ou d'économie.

Ces axes stratégiques sont orientés autour :

D'une vision : la reconnaissance de la valeur et la richesse de chacun en tant que citoyen-n-e et acteur/actrice des échanges économiques et sociaux. Le réseau COORACE agit dans le champ de l'ESS et de ses valeurs fondatrices.

D'un projet politique : l'émergence d'une société plus juste et plus solidaire, une transformation sociale en lien avec toutes celles et ceux qui partagent nos objectifs, notamment les mouvements citoyens. Le réseau COORACE souhaite aider au renforcement du pouvoir d'agir de chacun-e, tant au niveau individuel que collectif.

D'un projet stratégique : pour répondre au mieux à l'ampleur des mutations actuelles (travail, emploi, numérique), et aux défis grandissants des inégalités territoriales

> Agir avec les personnes,

Pour renforcer leurs droits, leurs capacités et leur reconnaissance sociale, sécuriser leurs parcours.

> Agir dans les territoires,

Pour créer des emplois, de l'activité économique, des richesses, au bénéfice de tou-te-s.

> Agir dans la société,

Pour que la question de l'emploi soit réellement une responsabilité partagée.

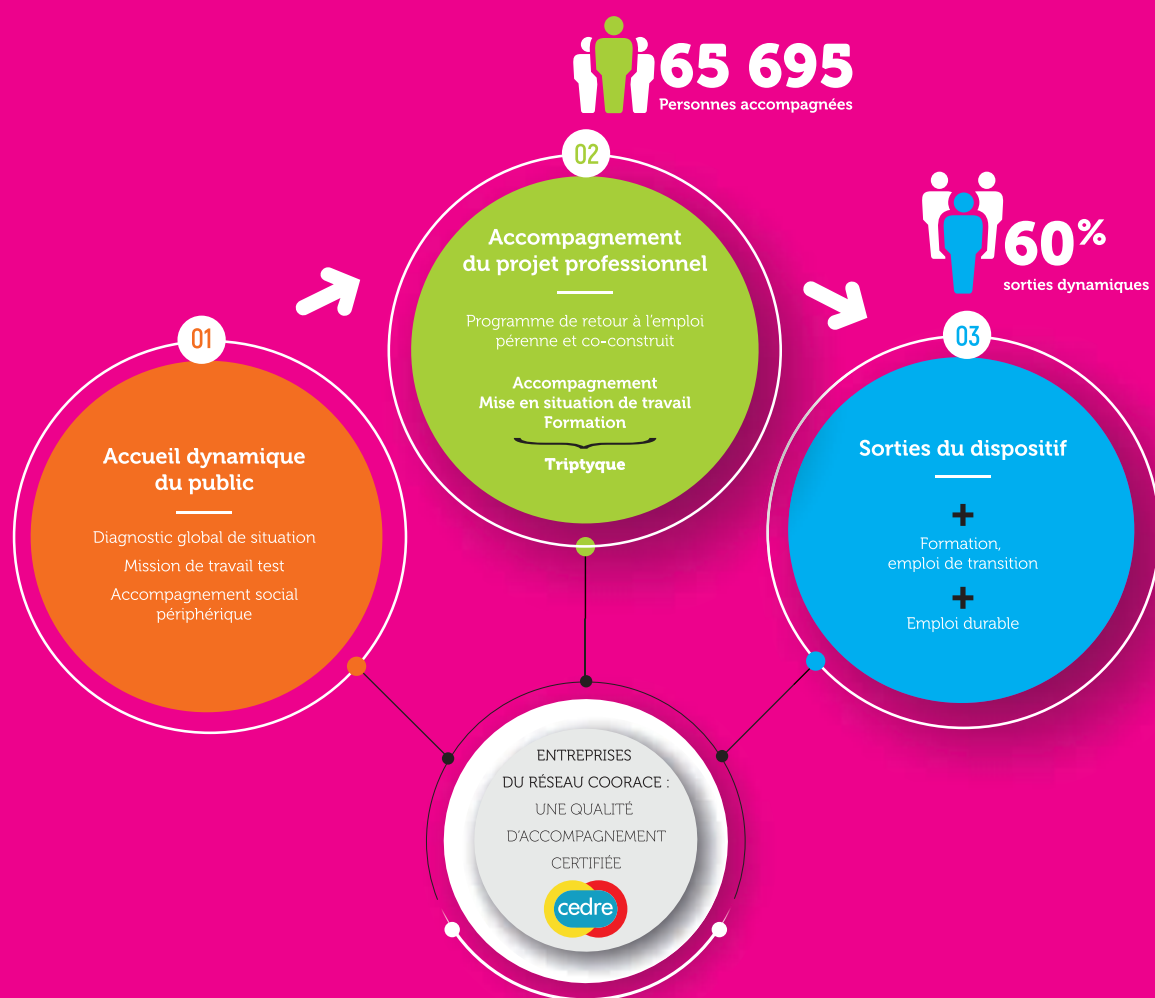
AGIR

AVEC LES PERSONNES



> Au sein du réseau
COORACE

Un accompagnement centré autour des besoins des personnes



Territoires

La sécurisation des parcours vers l'emploi un enjeu majeur !

Depuis plusieurs années, les entreprises du réseau COORACE ont fait le choix de positionner leur action sur l'enjeu de la sécurisation des parcours socio-professionnels. Des stratégies ont été mises en place telles que la coopération sur les territoires, permettant d'élargir le champ des possibles des salarié-e-s accompagné-e-s. Mais ils/elles se confrontent encore trop souvent à des difficultés qui peuvent nuire à leur accès à l'emploi pérenne. Pour répondre à ces problématiques, COORACE souhaite agir au cœur des dispositifs réglementaires.

1 Pour la sécurisation des parcours, l'Association Intermédiaire portée par COORACE est un atout !

Depuis deux ans, le réseau COORACE a mené des travaux pour effectuer une photographie des pratiques des associations intermédiaires du réseau COORACE :

- un employeur d'insertion,
- qui assure l'accueil dynamique d'un public diversifié,
- et construit un projet professionnel sur-mesure adapté aux besoins des salarié-e-s,
- avec un rôle subsidiaire d'employeur solidaire du territoire proposant des emplois durables.

COORACE a poursuivi en 2017 ses actions de plaidoyer pour la prise en compte de ces spécificités dans les politiques publiques de l'IAE, notamment via la réalisation d'un rapport sur les innovations mises en place par les associations intermédiaires autour de leurs cœurs de mission : l'accueil dynamique, l'accompagnement du projet professionnel et l'emploi durable pour le public sédentarisé.

> Les associations intermédiaires sur le territoire



Accueil
dynamique
du public

01

Diagnostic global de situation
Missions de travail test
des actions périphériques

Conventionnement IAE



Accompagnateur
de projet
professionnel
des salarié-e-s

02

Projet professionnel clairement défini
Accompagnement et missions
de travail dédiés

Conventionnement IAE



Emploi durable
pour le public
sédentarisé

03

En raison des spécificités
du territoire et des besoins
du public

Hors conventionnement IAE

> Le CDI

“solidaire pour l'emploi”

Le CDI «Solidaire pour l'Emploi» permettra des mises à disposition dans des entreprises du territoire. Porté par une SIAE ou une entreprise ESUS, un accompagnement sera proposé favorisant l'adaptation aux postes de travail, notamment par la formation. Une convention à finalité d'emploi sera établie avec les entreprises du territoire. Ce statut permettra de multiplier les expériences et pourra dans certains cas aboutir à l'embauche par une des entreprises partenaires. Parallèlement au processus de professionnalisation, le CDI «Solidaire pour l'Emploi» sera facteur de stabilité, évitant les changements de statut (chômeur, chômeur longue durée, bénéficiaire du RSA, salarié de l'IAE...). Il devra également permettre l'ouverture de droits rattachés au contrat de travail (formation, retraite, logement...). Enfin, il a vocation à prendre en compte les réalités des personnes de façon globale (charge parentale, vieillissement, handicap, contraintes de mobilité...).

2 Des demandes d'expérimentations sur les territoires

Les freins rencontrés par les salarié-e-s en parcours d'inclusion pour aller vers l'emploi durable sont nombreux.

Il peut s'agir de freins périphériques notamment sociaux ou de freins administratifs liés aux dispositifs d'insertion eux-mêmes.

- Ballottage entre dispositifs s'accompagnant de ruptures dans l'accompagnement.
- Revenus parfois insuffisants et fluctuants, ne permettant pas une stabilité personnelle.
- Difficulté d'accès aux droits rattachés au contrat de travail.
- Complexité administrative dans les transitions professionnelles.

Il est essentiel de pallier ces difficultés pour créer un environnement global propice à la continuité du parcours jusqu'à l'emploi durable.

Pour cela, COORACE souhaite agir afin de rendre ces dispositifs plus efficaces, et mieux à même de garantir les revenus et les garanties des salarié-e-s.

Le CDDI Parcours Emploi

— COORACE propose qu'un contrat unique permette à la personne en parcours de naviguer entre les dispositifs.

Au-delà d'une simplification administrative, les enjeux pour le parcours d'insertion sont cruciaux :

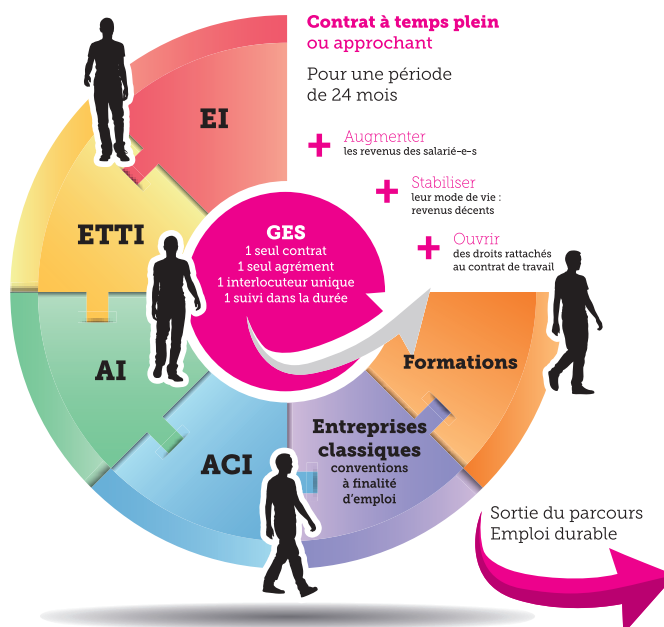
- permettre à la personne d'accéder facilement au dispositif le plus adapté à sa situation sociale et à ses besoins de professionnalisation,
- éviter les ruptures dans le parcours professionnel. Le contrat unique ainsi conçu

doit avoir une durée suffisamment longue pour stabiliser la situation sociale de la personne et déclencher une montée en compétences.

Le Groupe Archer, GES adhérent COORACE en Rhône-Alpes, a déjà réalisé des avancées sur cette expérimentation.

Le Conseil Général de la Drôme, la Direccte et Pôle Emploi sont intéressés pour déployer ce nouveau dispositif via une expérimentation, attendant le feu vert des pouvoirs publics.

- Orientation sur le dispositif (IAE) le plus adapté, en fonction des besoins d'accompagnement social et professionnel ;
- Découverte de plusieurs environnements professionnels ;
- Multiplication des possibilités de formation.



Mieux former les personnes les moins qualifiées

> Ensemble,

on peut vaincre
l'illettrisme !

COORACE est engagé depuis 2015 dans la lutte contre l'illettrisme, qui constitue un frein majeur à l'accès à l'emploi durable, dans le cadre d'un partenariat avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme).

COORACE était présent lors de la 4^{ème} édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme organisées par l'ANLCI du 8 au 15 septembre 2017. La fédération a tenu un stand pour présenter ses actions sur la «place des solutions».

Sandrine CHACUN, responsable du service formation, ainsi que **Sylvie SIMON**, de l'ACI Solipass Ancre Verte, adhérente COORACE, sont intervenues lors de l'atelier : Comment améliorer le retour à l'emploi des salarié-e-s en parcours d'insertion par l'activité économique ne maîtrisant pas les compétences de base ?

Comment concevoir un parcours vers l'emploi durable réussi pour des personnes qui en sont très éloignées sans pouvoir avoir recours de manière satisfaisante à des formations professionnelles ? C'est pourtant la situation à laquelle sont confrontés les salarié-e-s accompagné-e-s au sein des réseaux de l'insertion par l'activité économique. En cause, le double statut entre emploi et chômage, qui entraîne des difficultés récurrentes de prise en charge.

1 En 2017, COORACE, s'associe aux grands réseaux de l'IAE pour porter des revendications communes.

- Intégrer la formation dans la définition légale de l'insertion par l'activité économique du Code du Travail, pour bien mettre en avant le triptyque :

accompagnement ;
formation ; mises
en situation d'emploi.

- Engager formellement et massivement les Conseils régionaux et Pôle emploi pour la formation des salarié-e-s en insertion, en dépassant le faux obstacle du double statut salarié-demandeur d'emploi.

- Assurer le cofinancement des actions de formation et la prise en charge de la rémunération pendant la formation, par les OPCA et le FPSPP, indispensable pour maintenir l'équilibre économique de la structure.

- Abonder automatiquement le Compte Personnel de Formation des salarié-e-s d'heures supplémentaires dès leur entrée en parcours.

- Permettre à tous les salarié-e-s de SIAE d'acquérir le socle de compétences CLEA et notamment son acquisition domaine par domaine par voie modulaire.

- Outiller et accompagner les SIAE pour la mise en œuvre d'ingénierie de formation.

L'un marchait dans la rue la tête basse,
avant d'accepter l'aide de l'autre.



Ensemble,
on peut vaincre
l'illettrisme !



2 COORACE s'engage pour la formation des salarié-e-s accompagné-e-s !

En parallèle de ses actions de plaidoyer, COORACE, avec son service formation, utilise tous les leviers pour former les salarié-e-s accompagné-e-s.

- Compte groupe COORACE - Agefos : un outil de mutualisation de fonds qui permet un financement des besoins en formation des structures d'insertion par l'activité économique de façon solidaire. C'est un levier indispensable à la formation des publics prioritaires.
- Mise en place de partenariats avec d'autres organismes de formation, sur des demandes spécifiques non couvertes, et au plus proche des territoires.

En 2017, le nombre de salarié-e-s formé-e-s a pu être augmenté avec une enveloppe exceptionnelle accordée par Agefos grâce à un fonds du FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels).

Plus d'un millier de salarié-e-s ont ainsi bénéficié de ce fonds pour une montée en compétences dans de nombreux secteurs : restauration, métiers du BTP, service à la personne, hygiène et sécurité !

> Agir avec les personnes



> COORACE

Pour la défense des personnes les rencontres clé en 2017

> 19 septembre

- **Jean-Marc BORELLO**, Président du Groupe SOS, **Jean-Baptiste BARFETY**, inspecteur IGAS dans le cadre de la mission confiée par la Ministre du travail.

> 10 octobre

- **Erwan BALANANT**, Député de la 8^{ème} circonscription du Finistère.

> 12 octobre

- Audition auprès de 4 député-e-s du groupe parlementaire Nouvelle Gauche **Ericka BAREIGTS** (1^{ère} circonscription de la Réunion), **Boris VALLAUD** (3^{ème} circonscription des Landes), **Joël AVIRAGNET** (8^{ème} circonscription de Haute-Garonne), **Laurence DUMONT** (2^{ème} circonscription du Calvados)

> 24 octobre

- **Franck MOREL**, conseiller auprès du Premier Ministre sur les relations sociales, le travail et l'emploi et **Constance BENSUSSAN**, conseillère sur les questions d'inclusion, d'égalité femmes-hommes et de citoyenneté auprès du Président de la République.

> 23 novembre

- **Éric AUBRY**, Conseiller aux Affaires Sociales de M. le Président du Sénat et **Xavier LACOVELLI**, Sénateur des Hauts-de-Seine (groupe Socialiste, commission des Affaires Economiques).

Accès à l'emploi et pratiques du numérique inclusives

En 2017, la fédération a participé au projet : «Virage numérique de Pôle Emploi : risques d'exclusion, opportunités d'inclusion» porté par le Pacte Civique.

Des propositions clé pour l'inclusion au numérique ont été adressées à Pôle Emploi notamment :

- Préserver un accueil et une médiation de proximité en agence.
- Maintenir un accueil «100 % humain» pour les publics ne pouvant pas accéder au numérique et de «l'humain dès que nécessaire» pour chacun-e.
- Passer de la «satisfaction usager» à une véritable culture de la co-construction basée sur l'écoute des difficultés des publics les moins à l'aise avec le numérique.

> Agir avec
les personnes

FRANCE, 42^{ÈME} ANNUAIRE EN DÉMOCRATIE
À INVENTER UN FUTUR DESIRABLE POUR TOUS

En 2017, la MACIF a soutenu COORACE dans son action relative à l'axe stratégique «agir avec les personnes». En effet, COORACE et la MACIF partagent cet objectif de favoriser une plus grande autonomie, qui répond à un des critères de l'outil d'évaluation de l'utilité sociale territoriale proposée par la fédération.



AGIR

DANS LES TERRITOIRES



Une offre large au service de la professionnalisation des adhérent-e-s

La fédération met en œuvre une offre de service large pour accompagner au mieux ses entreprises adhérentes dans leurs actions au cœur des territoires.

> Le CAP, un outil d'auto-évaluation de son projet ESS

1 Le CAP (COORACE Ambition Progrès), une démarche d'amélioration continue

Le CAP a été lancé par la fédération en 2015. C'est un outil d'auto-évaluation accessible et adapté aux besoins des structures dédiées à l'inclusion par l'emploi.

En 2017, 31 entreprises adhérentes ont choisi d'entrer dans cette démarche pour auto-évaluer leur projet et établir un plan de progrès pérenne, avec l'appui d'un pair (personne qui a déjà été engagée dans la démarche) et d'un tiers (qui assure l'accompagnement tout au long du projet).

10 sessions de formations ont été assurées en 2017 sur cet outil.



- Un outil d'auto-évaluation
- Un accompagnement
- Des formations

> Agir dans les territoires



Des formations dédiées à la professionnalisation des pratiques du réseau

Depuis près de 30 ans, la formation est au cœur de l'offre de services de la fédération COORACE. Elle a contribué à la professionnalisation des acteurs/actrices du réseau et leur a permis d'évoluer en vue de toujours mieux répondre aux besoins des salarié-e-s en parcours, des client-e-s et des territoires. Elle constitue ainsi un élément central de la dynamique et de la cohésion du réseau COORACE.

Depuis début 2017, l'offre de formation est en perpétuelle évolution tant sur le nombre de formations proposées que sur leur contenu afin qu'elles soient toujours mieux adaptées aux besoins du réseau. La création de formations sur-mesure et co-construites s'est largement développée.



Un accompagnement et une expertise juridique au plus près des besoins

En 2017, COORACE a répondu à 1500 sollicitations soit 40 questions par semaine en moyenne sur la plateforme dédiée aux adhérent-e-s COORACE. Ces réponses

sont précieuses pour les entreprises adhérentes, allant des problématiques rencontrées sur des questions de droit du travail, de droit commercial mais aussi de droit associatif, fiscal, sécurité sociale, consommation, succession, pénal etc.

En 2017, le service juridique de la fédération a proposé de nombreuses ressources pour accompagner les adhérent-e-s dans leur fonction d'employeur et d'entrepreneur.

- Des outils : bons de commande, devis, contrats de mise à disposition, contrats de travail.
- 10 journées d'animation ou groupes de travail dans toute la France autour de la loi travail, du compte pénibilité et des nouvelles obligations en matière de santé/sécurité, des ordonnances travail, du dialogue social.
- La lettre d'info juridique lancée en 2017 avec une veille au plus près des besoins des adhérent-e-s : 13 lettres ont été publiées entre février et décembre.

Par ailleurs la fédération a continué ses travaux, entourée d'un groupe d'entreprises adhérentes, autour de l'accord d'entreprise type qui permettra aux associations intermédiaires de disposer d'un document de référence harmonisé.

> En 2017

92 formations

sont disponibles, toutes déclinables en inter et intra-entreprise et adaptables en stages «sur-mesure» sur des thèmes variés : accompagnement socio-professionnel, RH et management, gestion, projet stratégique, juridique.

18 parcours

parcours qualité.

84 sessions

inter et 193 sessions intra soit 277 sessions.

2187 stagiaires

35 849 h

totales dispensées



Réfléchi et conçu initialement pour l'association intermédiaire, qui est la seule structure de l'IAE ne relevant d'aucune convention collective, cet accord apportera également des éléments d'harmonisation pour les structurations complexes.

Il sera finalisé et transmis aux adhérent-e-s en 2018.



Focus sur...

La journée d'animation nationale «Accompagnement des étrangers : point sur la réglementation et éclairages»

À l'occasion de la journée internationale des migrants, la fédération a organisé le 18 décembre une journée d'information «Accompagnement des étrangers : point sur la réglementation et éclairages», animée par Violaine CARRERE, juriste-formatrice de GISTI, et Mylène STAMBOULI, avocate au Barreau de Paris, membre du Gisti et de La Ligue des Droits de l'Homme.

Cette journée, qui a rencontré un franc succès, a permis de répondre aux questionnements des adhérent-e-s dans le cadre de leur accompagnement global vers l'emploi :

- Quels sont les textes et principes fondamentaux à connaître sur le droit des étrangers ?
- Quelles sont les conditions d'entrée et de séjour en France des personnes étrangères ?
- Comment les accompagner et les aider au mieux dans leurs démarches ?
- Vers quelles institutions, associations les orienter ?



L'accompagnement au développement économique et aux stratégies commerciales, au service de l'emploi de qualité

En 2017, la fédération a proposé de nombreuses ressources :

Accompagnement :

- Les SIAE de Haute-Normandie ont été accompagnées sur les marchés publics des bailleurs sociaux du territoire.
- Participation au comité de pilotage pour la création d'une conciergerie solidaire à Châtillon.

Animations :

- Journée dédiée aux partenariats en présence d'entreprises partenaires et d'adhérent-e-s à Toulouse le 26 septembre.

- 2 journées inter-régionales ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) à Nantes le 30 mai et à Lyon le 18 mai sur le développement économique et les marchés publics.

Outils :

- Mise à disposition d'un guide RH sur le poste de chargé de développement.
- Mise à jour d'un «kit création d'activités» pour l'adapter aux nouvelles réglementations en vigueur.
- Appui à la réalisation de plaquettes sur les marchés publics permettant de sensibiliser les collectivités et entreprises privées aux clauses sociales et marchés d'insertion.
- Diffusion de 3 baromètres économiques avec un focus au 1^{er} trimestre sur l'innovation sociale en tant que levier de développement.

Accompagner les adhérent-e-s dans leur mission d'entrepreneurs des territoires solidaires

Pour sécuriser les parcours des salarié-e-s accompagnés, les adhérent-e-s COORACE n'ont de cesse d'élargir leur périmètre d'action et de réinventer leurs missions sur les territoires. Face à la crise de l'emploi, les adhérent-e-s prennent une véritable place d'entrepreneurs des territoires solidaires, créant de nouveaux emplois, structurant des ensembles pour une fluidité inter-dispositifs (groupes économiques solidaires) ; coopérant étroitement avec les acteurs économiques (pôles territoriaux de coopération économique, partenariats grands comptes et conventions avec les branches professionnelles). Toutes ces initiatives ont permis d'agir sur le cadre dans lequel s'intègrent les dispositifs, en créant des emplois et des passerelles vers l'emploi, et en offrant un large panel de dispositifs sur les territoires.

Journée d'animation Proxim' Services
le 8 décembre 2017, à Paris



zest'
PROPRETÉ

zest'
HÔTELLERIE RESTAURATION

zest'
BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

1 Pour sécuriser les parcours, COORACE crée, développe et structure des offres par filière sur les territoires

ZEST est une démarche d'accompagnement à la définition d'offres de services, afin de favoriser l'embauche des salarié-e-s en parcours dans des branches en tension de main d'œuvre.

En 2017, COORACE a :

- accompagné la création d'un **ZEST propreté** en Franche-Comté, regroupant 13 associations intermédiaires,
- assuré le suivi de 6 **ZEST Hôtellerie-restauration**, dans l'Ain, le Rhône, la Charente-Maritime, l'Occitanie, Paris et la Bretagne,
- développé une formation **ZEST BTP** avec 2 formations réalisées en Occitanie le 14 septembre et en Ile-de-France le 19 octobre.

La marque commerciale Proxim'Services permet de créer des passerelles vers l'emploi durable dans le secteur des services à la personne et de l'aide à domicile.

COORACE et ADESSADOMICILE sont liés par une convention de partenariat depuis 2015 afin de :

- agir ensemble pour coordonner les influences,
- faciliter l'accès à l'emploi durable des personnes en insertion professionnelle,
- travailler sur le maillage des réseaux et offres de service.

Ce partenariat doit faciliter l'accès à l'emploi durable des salariés, avec des rapprochements entre entreprises porteuses d'un conventionnement IAE et associations de services à la personne.

En 2017, dans le cadre de ce partenariat, un outil de sensibilisation sur les passerelles a été réalisé. Il permet de faciliter le recrutement des salarié-e-s en inclusion par les acteurs de l'aide à domicile, via les associations intermédiaires.

Plusieurs réunions ont été organisées en régions pour sensibiliser les adhérents ADESSADOMICILE aux passerelles emploi :

- le 7 mars à Narbonne en présence de **Nicolas IMBERDIS**, Délégué Régional de COORACE Occitanie,
- le 6 juillet, intervention de **Charlotte MILLEREAUX**, Déléguée Régionale de COORACE Hauts-de-France,
- le 3 octobre, interventions de **Charlotte MILLEREAUX** et **Sophie NEVEU**, Déléguée Régionale de COORACE Bretagne, et référente de la mission Proxim'Services lors du séminaire des délégués régionaux d'ADESSADOMICILE.

Elle est garante de trois piliers :

- la qualité des services rendus au client bénéficiaire,
- la qualité de tous les emplois salariés dans l'entreprise utilisatrice de la marque,
- le lien avec les acteurs/actrices de l'accès à l'emploi pour tous, y compris les structures de l'insertion par l'activité économique.

La fédération a organisé une journée d'animation Proxim' Services le 8 décembre 2017, à Paris, en présence de Jean BURNELEAU, Président COORACE. 15 Proxim' Services et autres OASP (Organismes agréés Services à la Personne) étaient représentés. Cette journée a permis de favoriser les échanges entre pairs et les retours d'expérience.

Elle a également apporté des éléments concrets pour répondre aux problématiques rencontrées.

2 COORACE, toujours à la pointe de l'innovation en matière de coopération

Co-initiatrice de la démarche d'identification et de reconnaissance des PTCE (Pôles territoriaux de coopérations économiques), COORACE a poursuivi son travail d'animation de deux groupes inter PTCE. Ces communautés apprenantes permettent de partager vision, projets et enjeux autour de deux thématiques : le développement économique du territoire ainsi que l'emploi et la sécurisation des parcours.

En 2017, COORACE a organisé 3 visites apprenantes :

- 20 septembre au PTCE les Ateliers de Castres (Castres - communauté Renouveau Productif),
- 14 octobre au PTCE Bou'Sol (Marseille - communauté Emploi et sécurisation des parcours),
- 15 octobre au PTCE Re-Sources (Arles - communauté Emploi et sécurisation des parcours).

> Agir dans les territoires

COORACE a également organisé dans le cadre des communautés apprenantes un séminaire sur l'évaluation de l'utilité sociale des PTCE, le 18 avril à Paris, en présence de 10 PTCE, de chercheurs et de personnes ressources.

Par ailleurs, la Délégation Interministérielle à l'ESS a mis en place un groupe de travail sur l'animation transversale des PTCE. COORACE y a présenté ses travaux le 8 février et le 14 mars 2017.

Un Groupe Economique Solidaire (GES) est une forme de structuration organisée autour de 5 critères pour COORACE :

- une offre de services coordonnée,
- une stratégie globale de valorisation et de dynamisation des compétences et des emplois,
- une gouvernance unifiée,
- une logique de mutualisation de ressources et de moyens,
- une communication globalisée.

En 2017, la fédération a accompagné 4 structurations en GES sur les territoires et a animé des temps régionaux sur les stratégies de coopération.





AGIR

DANS LA SOCIÉTÉ

Pour une société plus inclusive

Tout au long de l'année 2017, la fédération a mené des actions de sensibilisation pour une société plus inclusive, notamment dans le cadre des grandes échéances électorales. Des campagnes ont été déployées afin de briser les préjugés sur les personnes en situation de précarité, ces idées reçues étant encore trop souvent un frein à l'inclusion sociale.

1 «Chômage, précarité : Halte aux idées reçues» !

En 2016, COORACE a participé à la rédaction de l'ouvrage «Chômage, précarité : halte aux idées reçues», sous la coordination de MNCP (le Mouvement National des Chômeurs et Précaires), aux côtés de 25 organisations qui militent contre l'exclusion et pour le droit des personnes (ONG, syndicats etc.).

Après la parution du livre qui a rencontré un franc succès, des rencontres thématiques ont été organisées partout en France, notamment sous l'impulsion du réseau COORACE. En 2017, MNCP a décidé de lancer une série de vidéos reprenant un à un les préjugés développés dans l'ouvrage. La fédération a activement contribué à la saison 2, avec la participation de Jean BURNELEAU, président COORACE.

Grâce à de nombreux soutiens médiatiques, les vidéos ont obtenu, sur l'ensemble des deux saisons, 2 millions de vues, réussissant le pari d'élargir largement la portée de ces messages de sensibilisation.

2 Pour la Solidarité, COORACE a «Répondu présent !»

La fédération a contribué à la campagne d'opinion lancée par la FNH le 23 mars 2017 à l'occasion de l'élection présidentielle «l'Appel des Solidarités».

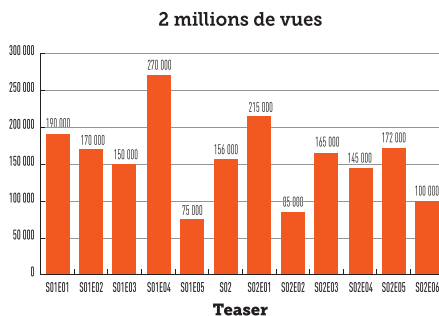
150 organisations ont rejoint l'appel autour de 5 axes forts :

- Solidarité de tous et toutes avec tous et toutes,
- Solidarité avec la nature et les générations futures,
- Solidarité avec les personnes en difficulté, exclues, discriminées,
- Solidarité avec les sans-voix
- Solidarité avec tous les peuples.



Cette campagne a connu un grand succès, ce sont en tout 200 411 citoyen-ne-s qui se sont reconnu-e-s dans l'Appel et qui ont répondu présent-e-s pour la Solidarité !

À la suite de cet Appel, la fédération a contribué à l'ouvrage collectif, préfacé par Edgar MORIN «Répondons Présent : «120 propositions pour une société solidaire». Cet outil de plaidoyer et de sensibilisation reprend les différentes propositions des organisations autour des 5 axes.





3 2017 : «L'autre Campagne Présidentielle» #Dans la vraie vie

Pour influencer le débat public à l'aune des temps forts électoraux, et face à la persistance d'idées reçues, notamment sur les personnes les plus précarisées, COORACE, avec les 50 associations du Collectif Alerte et le CAU (Collectif des Associations Unies) se sont mobilisés pour lancer une «autre campagne» !

Son objectif : déconstruire les idées reçues sur lesquelles se sont bâties les campagnes présidentielles et législatives, en les opposant à ce qui se passe «dans la vraie vie».

La campagne d'opinion a été lancée le 8 février, et s'est poursuivie jusqu'à fin juin 2017. Elle a notamment été animée sur les réseaux sociaux via la production de 11 visuels, tordant le coup aux idées reçues et sensibilisant sur les situations de pauvreté.

4 L'égalité Femme-Homme, toujours une priorité pour la fédération !

En 2017, COORACE a présenté son observatoire égalité femmes-hommes 2016, issu d'une enquête auprès des adhérent-e-s COORACE, il décrypte la place des femmes et des hommes dans les parcours d'insertion et dans l'exercice du pouvoir au sein du réseau.

> L'édito de Françoise Leroy, Administratrice

«Nous pouvons nous féliciter des quelques évolutions positives concernant la question de l'égalité Femmes-Hommes, notamment la nette progression des heures réalisées par les femmes en entreprise. Néanmoins, notre secteur a encore des marges de progrès à l'instar du secteur économique «classique». De par leur rôle dans l'orientation professionnelle des salarié-e-s, nos structures d'insertion ont à disposition une multitude de leviers qu'il est possible d'actionner ensemble pour faire évoluer la situation.

Nous devons continuer le travail entamé sur l'égalité, continuer à nous améliorer et à trouver les astuces au quotidien qui nous permettront d'exercer une vigilance sur le sujet et finiront par nous amener à avoir les bons réflexes.

Cet observatoire nous prouve que nous pouvons légitimement nous interroger sur nos pratiques quant à l'égalité professionnelle Femmes-Hommes. Les taux de formation des femmes dans nos structures, les idées que nous véhiculons en termes de parcours doivent être réinterrogés et peuvent sans conteste constituer de puissants leviers d'amélioration.

Osons réfléchir, parler de nos réticences, convaincre nos partenaires économiques et expérimenter en accompagnant les changements !»



> Sommaire

- La place des femmes et des hommes dans le parcours d'insertion.
- La place des femmes et des hommes dans l'exercice du pouvoir en entreprise.
- Eclairage juridique : rappel des obligations des entreprises.
- L'économie sociale et solidaire porteuse de valeurs humanistes et égalitaires fait-elle mieux dans ce domaine ? Quels sont les leviers ?

Pour une société plus juste

> **Vu** dans la presse

En 2017, la fédération s'est mobilisée dès que les choix politiques laissaient induire un risque de stigmatisation des plus fragiles, de précarisation et de diminution du pouvoir d'agir des citoyen-ne-s.

Jean BURNELEAU, Président COORACE, a choisi d'adresser le 25 août une lettre ouverte au Président de la République nouvellement élu Emmanuel MACRON. Cet acte fort a fait suite à l'annonce par le gouvernement de la diminution drastique des contrats aidés.

Cette lettre ouverte au Président, qui a été publiée par Alternatives Economiques, a été reprise dans de nombreux médias, permettant de sensibiliser sur la situation difficile des personnes qui ont été ainsi privées brutalement de leur emploi.

Suite à cette action, la fédération a été auditionnée le 19 septembre 2017, dans le cadre de la mission confiée à Jean-Marc BORELLO : proposer plus largement une nouvelle offre politique de l'emploi réellement inclusive à destination de l'ensemble des publics exclus.

Jean BURNELEAU a pu exprimer les propositions de la fédération pour la formation et la sécurisation des parcours des personnes les plus précarisé-e-s, afin qu'enfin, il soit vraiment fait plus pour celles et ceux qui ont moins.

En juin 2017, devant les chiffres alarmants de la pauvreté en France, le collectif **Alerte**, dont est membre COORACE, a décidé d'interpeller le Président de la République au tout début de son mandat. Le collectif lui a adressé un courrier afin que soit adoptée une loi d'orientation et de programmation pour la lutte contre la pauvreté, permettant aux député-e-s de s'impliquer dans ce défi national et essentiel dans le cadre d'un plan pluriannuel interministériel.

Le tissu associatif dans notre pays est plongé dans l'incertitude. Incertitude qui touche également les milliers de personnes qui attendent actuellement le renouvellement de leur contrat pour retrouver le chemin du travail. **Une évaluation des contrats aidés, comme toute politique publique, est nécessaire comme le préconise la Cour des comptes.** Cette évaluation, ainsi que les mesures qui permettront plus d'efficacité vers l'emploi durable, ne pourront être menées à bien qu'en y associant l'ensemble des acteurs/trices, notamment les bénéficiaires de ces contrats.

Jean Burneleau, Président COORACE

Alternatives Economiques



LA CROIX



REBONDIR





L'ESS, moteur pour une société qui innove

> 3 chantiers
sur les clauses sociales
ont été déclinés tout
au long de l'année 2017

Chantier 1
améliorer
le pilotage

Chantier 2
améliorer
l'intermédiation

Chantier 3
améliorer
la lisibilité des guides
de référence

1 Sensibiliser les acteurs économiques aux démarches RSE

La Poste intègre à sa stratégie de développement la coopération avec les réseaux de l'ESS et a signé en octobre 2014 un partenariat avec COORACE, intitulé Alliance Dynamique.

Dans le cadre de ce partenariat, la fédération a contribué à la réalisation d'un guide interne, et sensibilisé des acheteurs/euses et prescripteurs/trices du groupe à l'insertion par l'activité économique. Récemment, la fédération a valorisé les ETTI du réseau dans le cadre d'un marché national d'interim d'insertion pour l'ensemble du Groupe sur des besoins en recrutement d'agents de tri, facteurs/trices et guichetiers/tières. 120 ETTI au niveau national ont été retenues pour répondre aux besoins du groupe La Poste sur leur secteur géographique.

Par ailleurs, la DGEFP conduit un projet destiné à optimiser les clauses sociales dans les marchés publics, dont COORACE est partie prenante.

L'objectif est de rechercher les voies et moyens d'augmenter quantitativement le volume des clauses sociales, aujourd'hui en retrait par rapport aux potentialités de ce dispositif, mais aussi d'avoir une approche qualitative sur ce sujet, pour garantir l'accès à l'emploi durable. Des rencontres ont été organisées dans ce cadre les 20 juin et 30 juin en présence de Martine KRAWCZAK, cheffe de projet et Carine CHEVRIER, déléguée générale de la DGEFP.

COORACE, la Fédération des Acteurs de la solidarité et la Fédération des Entreprises d'Insertion ont produit, à cette occasion, une note contributive «Structures de l'IAE : partenaires incontournables d'une clause sociale ambitieuse».

2 Valoriser et essayer les initiatives innovantes du réseau COORACE

Des formations aux nouveaux métiers du numérique dans les quartiers, des ruches en milieu urbain, de la chaussure made in France, des énergies renouvelables produites par des collectifs d'agriculteur-trice-s, de nouveaux matériaux intégralement recyclés comme le marc de café ou le plastique, de l'agriculture urbaine créatrice d'emplois et d'alimentation saine... Partout en France, des entreprises militantes innovent, développent de nouveaux modèles économiques, créent de l'emploi et redynamisent leurs territoires.

En 2016, COORACE a lancé la plateforme Nos territoires ont de l'avenir : www.nosterritoiresontdelavenir.com pour faire connaître leurs initiatives.

En 2017, le réseau COORACE a donné vie à cette plateforme en lançant Les Villages des solutions. Des événements organisés au cœur des territoires pour rencontrer

les porteurs de projets socialement innovants qui participent à l'émergence de territoires solidaires.

Les Villages des Solutions, avec leurs world-café, tables rondes, conférences sont également l'occasion de créer des synergies, et développer de nouvelles initiatives collectives sur les territoires.



2 Villages des Solutions se sont tenus en 2017

- ♦ Le 24 octobre, organisé par COORACE Hauts-de-France,
- ♦ Le 21 novembre, organisé par COORACE Bretagne.

Focus sur...

VITA-AIR : une méthodologie pour renouveler la réponse aux besoins en ressources humaines des entreprises locales

VITA-AIR est une offre RH qui veut inverser la logique de réponses aux demandes en main d'œuvre des entreprises, pour les amener à intégrer des personnes peu qualifiées, à partir de leurs réels besoins en compétences.

VITA-AIR est une méthodologie qui incite à arrêter de raisonner en termes de « qualification » pour aborder les besoins en recrutement sous l'angle des compétences et de la productivité, en partant des atouts que constituent les compétences et la disponibilité des demandeur-euse-s d'emploi du territoire.

À partir d'une analyse fine des postes de travail, des tâches qu'ils requièrent et des compétences qu'ils nécessitent, l'intention est double :

- Décharger les emplois qualifiés des tâches pouvant être qualifiées de « secondaires » afin de permettre aux salarié-e-s de se spécialiser sur leur métier, dégageant ainsi une valeur ajoutée supplémentaire pour l'entreprise ;
- Permettre l'intégration de demandeur-euse-s d'emploi peu qualifié-e-s mais possédant des compétences qui pourront être validées et renforcées grâce à leur expérience en entreprise.

COORACE essaime cette méthode au sein du réseau :

- formation des délégations régionales le 23 février,
- sensibilisation à la méthodologie auprès des adhérent-e-s de 4 régions (Bretagne le 6 avril, Pays-de-Loire le 12 septembre, Auvergne-Rhône-Alpes le 30 mai, Normandie le 28 novembre),
- animation du collectif des structures ayant suivi l'essaimage de la méthode proposé par l'ANSA en 2016 avec des rencontres les 9 février et 20 septembre.





L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs/euses de longue durée

COORACE a poursuivi son partenariat avec l'ANSA et son «accélérateur d'innovation sociale». Ce dispositif permet le développement rapide et l'évaluation de projets innovants en vue de les accompagner vers un changement d'échelle pérenne.

En 2017, un adhérent COORACE a été choisi pour bénéficier du dispositif :

SOLENI, porté par le groupe d'économie solidaire Ulisse (Grenoble) via son entreprise d'insertion Ulisse Energie. SOLENI est un service d'accompagnement personnalisé à la maîtrise de l'énergie mis en œuvre par des binômes de salarié-e-s en parcours d'insertion professionnelle. Les conseillers/ères SOLENI réalisent un diagnostic sociotechnique personnalisé et quantifié des postes de consommation de fluides dans le logement (chauffage, eau chaude sanitaire, eau froide, cuisson, électricité spécifique) grâce à des outils de mesure simple et à l'échange avec

les occupants. En fonction des résultats obtenus, elles/ils accompagnent, sensibilisent et promulguent des conseils en maîtrise de l'énergie auprès des ménages. Enfin, elles/ils installent des matériels économes performants et mettent en œuvre des petits travaux de confort thermique.

Suite à sa sélection en 2016, **Parcours gardien, porté par les GES Unis vers l'emploi et Interm'Aide, continue d'être essaimé.**

Ce projet accompagne des salarié-e-s vers le métier de gardiens d'immeuble dans le cadre de la politique de recrutement des bailleurs sociaux. 3 réunions de sensibilisation ont été organisées en Ile-de-France, Rhône-Alpes et Pays-de-la-Loire. Des sessions de formation de deux jours ont suivi cette 1^{ère} phase de sensibilisation, profitant à 18 porteurs/euses de projets.



> CEDRE ISO 9001 : une démarche qualité dédiée aux acteurs de l'inclusion par le travail

Mon embauche à VIVRACTIF m'a permis de retrouver un environnement de travail rassurant : les encadrants techniques sont proches de nous, et le rythme de travail permet de reprendre ses marques. L'accompagnement social proposé m'a aidé à plusieurs niveaux :

- aide à la mobilité (location de scooter)
- aide alimentaire dans les moments de galère
- et aujourd'hui, une aide au passage du permis de conduire

VIVRACTIF permet aussi de se remettre à la page sur les démarches de recherche d'emploi (l'écriture d'une lettre de motivation et la mise à jour du CV).

Julien Salmin
Salarié en parcours d'insertion

90% des directeurs, permanents et administrateurs de SLAE estiment que :

- CEDRE permet une meilleure efficacité au travail et clarifie les rôles et responsabilités.
- CEDRE permet de donner du sens à son travail.
- L'investissement à l'entrée dans la démarche est largement compensé par l'apport à moyen terme pour l'entreprise, ses équipes, les salariés en parcours et les clients.

COORACE CEDRE ISO 9001

CEDRE ISO 9001 est une démarche qualité spécifiquement adaptée aux structures qui agissent en faveur de l'inclusion par le travail. Il s'agit d'aider les acteurs de l'inclusion à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue, afin d'optimiser leur cœur de métier et ainsi mieux satisfaire leurs client-e-s : les personnes en recherche d'emploi, mais aussi l'ensemble de leurs partenaires sur le territoire : entreprises privées, collectivités et particuliers.

Au sein du réseau COORACE, 118 entreprises sont certifiées (76 entreprises étant certifiées CEDRE et 42 certifiées CEDRE ISO), soit près de 25 % des entreprises adhérentes. Par ailleurs, près de 250 entreprises sont engagées dans la démarche Qualité.

En 2017, une campagne de communication sur les réseaux sociaux a permis de faire connaître plus largement cette démarche. Une nouvelle plaquette de présentation du projet a été créée et 10 visuels, statiques et animés, ont été diffusés à partir de début décembre.



3 Renforcer les démarches qualité et l'évaluation de l'impact social territorial dans l'ESS

COORACE a poursuivi en 2017 le développement d'outils et l'accompagnement des structures adhérentes à l'évaluation de leur Utilité sociale territoriale (EUST). En 2017, 15 entreprises ont suivi une formation à l'EUST dans le cadre de la certification CEDRE ISO 9001, démarche qualité créée par COORACE.

En 2017, COORACE a animé un groupe de travail Innovation et Utilité Sociale, composé d'élu-e-s, de délégations régionales et d'adhérent-e-s du réseau COORACE. Il s'est réuni trois fois en 2017 : le 4 février, le 6 juillet et le 29 novembre. Il a permis de structurer un processus de repérage, de capitalisation et de valorisation de l'innovation sociale au sein du réseau.

> Rendez-vous en 2018

Voici quelques actions emblématiques dans la continuité des actions 2017, que la fédération portera en 2018

En 2018, la fédération se dote d'objectifs stratégiques sur 4 ans et lance un chantier pour la refonte de sa stratégie de communication.

> AGIR AVEC LES PERSONNES

Le plaidoyer se poursuit afin que les salarié-e-s en parcours d'inclusion bénéficient de la réforme de la formation professionnelle et du Plan d'investissement Compétences. Poursuite des actions pour la mise en œuvre d'expérimentations qui permettent de mieux sécuriser les parcours.

Réalisation d'un rapport : «Les associations intermédiaires : l'agilité au service des personnes et des territoires».

> AGIR DANS LES TERRITOIRES

Diffusion de l'Accord d'entreprise type pour les associations intermédiaires. Des offres de formation sur-mesure sont créées pour les salarié-e-s en parcours d'inclusion et les permanent-e-s. Une nouvelle plaquette sur les marchés publics, est déployée auprès des adhérent-e-s.

Outre-Mer : COORACE accompagne la structuration d'un GES et anime une journée régionale Océan Indien sur la coopération. Laurent PINET, Vice-Président COORACE, et Éric BÉASSE, Secrétaire Général, se rendent à Mayotte et à la Réunion en avril pour appuyer les actions du Réseau COORACE.

Événements 2018 :

21 mars, Hauts-de-France : Innover pour des Territoires Solidaires.

10 avril, Ile-de-France : Entreprendre pour des territoires solidaires - Village des Solutions.

24 mai, Occitanie : Village des Solutions.

> AGIR DANS LA SOCIÉTÉ

Lancement de la «Fabrique à Solutions» pour le repérage, la valorisation et l'essaimage des innovations sociales.

Pour l'emploi durable, un partenariat est signé avec l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, pour appuyer l'expérimentation et favoriser son déploiement sur les territoires.

Poursuite de l'essaimage de Vita-Air, une offre RH qui permet de créer de l'emploi pour les personnes les moins qualifiées.

Événement 2018 :

12 et 13 juin à Montpellier : Hackathon : «Démarches d'amélioration continue : des leviers pour le développement de territoires solidaires».

Merci à nos partenaires pour leur soutien



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional d'Île-de-France 2014-2020



157 rue des Blains - 92220 BAGNEUX

Tél. : 01 49 23 70 50 - E-mail : contact@coorace.org